

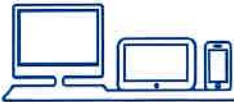
Mon numéro : 2690195680019 32
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
Corinne Robert-bethune
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

MLE CORINNE ROBERT BETHUNE
34 RUE SAINTE MARGUERITE
21200 BEAUNE

3646 Service gratuit
+ prix appel

mon
parcours
d'assuré

Le 14/03/2022



Besoin de contacter votre caisse ?

Ouvrez simplement votre
compte sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou sur
l'**appli ameli** et posez vos
questions par e-mail à votre
conseiller.

> MON ARRET DE TRAVAIL

Chère Mademoiselle ROBERT BETHUNE,

Nous avons pris connaissance des éléments que vous nous avez fournis suite à notre
courrier du 18/11/2021 relatif au règlement de vos indemnités journalières.

**La réponse que vous avez apportée nous permet de lever la sanction précédemment
notifiée.**

Avec toute mon attention,

Madame Camille MALJEAN
votre correspondant de l'Assurance Maladie



Je découvre le forum ameli dédié aux assurés !

Connectez vous à [ameli.fr](https://www.ameli.fr) et découvrez le forum dédié aux assurés : posez vos questions, échangez avec
d'autres internautes, accédez à toutes les réponses certifiées déjà en ligne.

Mon numéro : 2690195680019 32
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
Corinne Robert-bethune
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 Service gratuit
+ prix appel

MLE CORINNE ROBERT BETHUNE
34 RUE SAINTE MARGUERITE
21200 BEAUNE

mon
parcours
d'assuré

Le 14/03/2022



Besoin de contacter votre caisse ?

Ouvrez simplement votre
compte sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) ou sur
l'**appli ameli** et posez vos
questions par e-mail à votre
conseiller.

> MON ARRÊT DE TRAVAIL

Chère Mademoiselle ROBERT BETHUNE,

Votre avis d'arrêt de travail pour la période du 12/10/2021 au 17/10/2021 n'a pas été envoyé dans le délai légal de 48 heures. Veuillez, à l'avenir, respecter strictement cette disposition.

En effet, la réglementation nous autorise à réduire en tout ou partie le montant de vos indemnités journalières en cas de récurrence.

Avec toute mon attention,

Madame Camille MALJEAN
votre correspondant de l'Assurance Maladie



Télétransmettre mon avis d'arrêt de travail, c'est possible !

Je demande simplement à mon médecin d'établir mon avis d'arrêt de travail en ligne. Les volets 1 et 2 sont alors télétransmis à ma caisse et l'imprimé, remis par mon médecin, m'est confié pour transmission à mon employeur. C'est simple et pratique : pas de frais d'affranchissement, pas de risque de pénalités pour les délais d'envoi.



→ Droits aux prestations en espèces, articles L 321-2; R 321-2 et D 323-2 du code de la Sécurité Sociale